



## **APPEL D'OFFRES**

**PROJET: Pavage de la piste cyclable La Route des Champs**  
**DOSSIER: 37120TT**  
**APPEL D'OFFRES 2018-002**

Les documents de soumission seront disponibles sur le site du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à partir du 30 avril 2018. Les soumissions seront reçues au bureau de la MRC de Rouville, au plus tard à **11 h, le 16 mai 2018**.

La MRC de Rouville demande des soumissions pour des travaux de pavage de la piste cyclable La Route des Champs (secteur Rougemont/Marieville), sur une longueur d'environ 11,3 km. Sans s'y limiter les travaux comprennent la mise en place de géogrilles aux accès privés, le rechargement de la fondation existante, le pavage sur une largeur d'environ 3,0 m, ainsi que tous les autres travaux connexes, y incluant divers travaux de réfection et autres nécessaires à la complète exécution des ouvrages projetés. L'appel d'offres inclus aussi des travaux optionnels de remplacement de ponceaux de 750 à 2100 mm de diamètre.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant demandé les plans, devis et documents de soumission en leur nom, dont la principale place d'affaires est située au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick, et qui détiennent une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des Entrepreneurs en construction.

Les soumissions devront être déposées en trois (3) copies et être accompagnées des documents suivants :

- un cautionnement de soumission égal à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, valide pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours;
- une lettre d'intention d'une compagnie d'assurance fournissant un cautionnement d'exécution des travaux ainsi que le paiement des matériaux et de la main-d'œuvre. Ces cautionnements doivent être égaux à cinquante pour cent (50 %) chacun du coût de la soumission, valides pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours.

Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe scellée et déposées au bureau de la MRC de Rouville, **500, rue Desjardins, bureau 100, Marieville (Québec) J3M 1E1**.

Les soumissions seront ouvertes publiquement à 11h05 au bureau de la MRC de Rouville.

La MRC de Rouville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire (s).

Le présent appel d'offres est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) et à l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

Donné à Marieville, ce 30<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2018.

Mme Anne-Marie Dion  
Directrice générale adjointe